



FONDATION ÉCOLE UNIVERSELLE

Rue de Vevey, 219 – 1630 Bulle

☎ 078.704.08.12

✉ contact@ecoleuniverselle.ch

www.ecoleuniverselle.ch

- FRAIS D'ÉCOLAGE -

Année scolaire 2024-2025

Notre fondation n'a pas de but lucratif et toutes les ressources financières de l'école sont engagées dans l'achat du matériel, le versement des salaires ou les sorties scolaires. Elles dépendent entièrement des frais d'écolage car nous ne bénéficions d'aucune subvention.

Frais annexes : Les frais d'inscription s'élèvent à 100 CHF.

Les frais d'écolage sont lissés et facturés sur 10 mois de septembre à juin. Les jours d'école des mois d'août et juillet seront facturés au prorata.

Nous mettons tout en œuvre pour que le coût de la scolarité ne soit pas un frein à l'inscription. Si malgré l'échelle tarifaire que nous proposons vous ne disposez pas des ressources financières suffisantes pour inscrire votre enfant, nous vous proposons de nous contacter afin d'évaluer ensemble les possibilités pour y remédier.

ÉCOLE OBLIGATOIRE	1H – périodes obligatoires	550.- /mois
	2H – périodes obligatoires	1010.- /mois
	3H – périodes obligatoires	1100.- /mois

		Fréquence par semaine	
AES	12h-14h <i>Prix du repas inclus</i>	1	50.-/mois
		2	100.-/mois
		3	150.-/mois
		4	200.-/mois
	Périodes de l'après-midi	1	30.-/mois
		2	60.-/mois
		3	90.-/mois
		4	120.-/mois
		5	150.-/mois